

EDC - Quelle place pour la région Alsace en France et en Europe ?

- S'approprier des connaissances sur la région Alsace.
- Croiser des informations
- Dégager les grandes lignes géographiques d'un territoire et les représenter graphiquement.

I. Quelles sont les grandes caractéristiques de la région Alsace ?

a. Quelques repères démographiques, économiques et sociaux

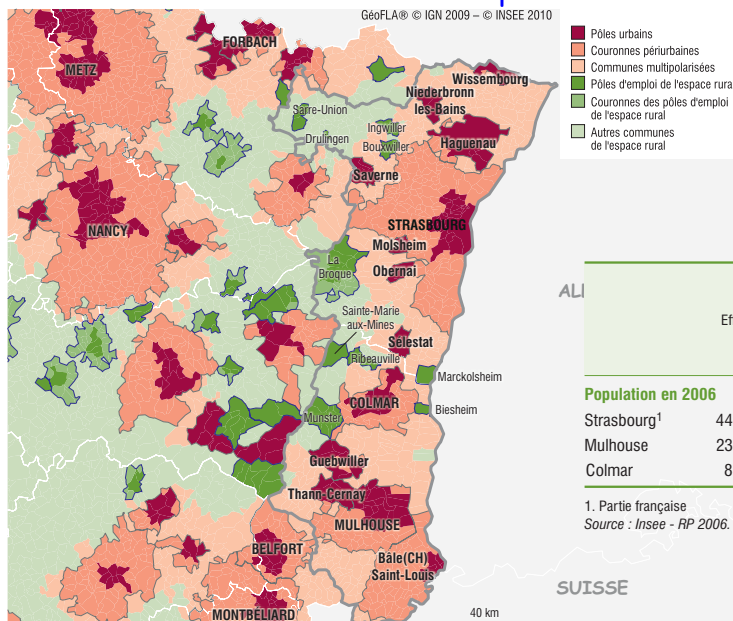
Population au 01/01/2009 - Estimation (milliers)	1 847,0	Part dans le PIB France (%)	2,7
Part dans la population française (%)	2,9	Revenu disponible brut 2006 (euros/habitant)	18 422
Densité de population (hab./km ²)	223,1	Revenu médian par unité de consommation 2007 (euros/uc)	18 835
Taux de variation annuel moyen de la pop. depuis 1999 (%)	0,6	Taux de pauvreté (%)	10,7
Emplois au lieu de travail au 31/12/2008 (milliers)	771,1	Allocataires du RMI au 31/12/2008 (milliers)	24,9
Taux de chômage au dernier trimestre 2009 (%)	8,8	Nombre de zones urbaines sensibles (ZUS)	19
Produit intérieur brut 2008 (milliards d'euros)	52,4	Part de la population régionale en ZUS (%)	7,1

Source : Insee.

Départements	Population au 01/01/2008 (milliers)	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2008 (%)			Part des moins de 25 ans (%)	Part des plus de 65 ans (%)	Projection de population au 01/01/2030 (milliers)
		total	dû au solde naturel	dû au solde apparent des entrées-sorties			
67 Bas-Rhin	1 091,0	0,7	0,5	0,2	31,4	14,2	1 247
68 Haut-Rhin	746,5	0,6	0,4	0,2	30,6	14,9	818
Alsace	1 837,5	0,7	0,5	0,2	31,1	14,5	2 065

Source : Insee - Estimations de population.

b. Zones de résidence et d'emploi à l'échelle régionale (source Insee - 2010)



c. Les principales unités urbaines régionales

Les trois grandes agglomérations d'Alsace en chiffres

ALI	Effectifs	Part dans la population régionale (%)	Évolution annuelle moyenne 1999-2006 (%)
Population en 2006			
Strasbourg ¹	440 264	24,3	0,4
Mulhouse	238 637	13,1	0,3
Colmar	88 199	4,9	0,2

1. Partie française
Source : Insee - RP 2006.

	Effectifs	Part dans l'emploi régional (%)	Variation entre 1999 et 2006 de la part dans l'emploi régional (%)
Emploi en 2006			
Strasbourg ¹	232 936	31,3	-0,2
Mulhouse	107 755	14,5	-0,5
Colmar	51 440	6,9	0,0

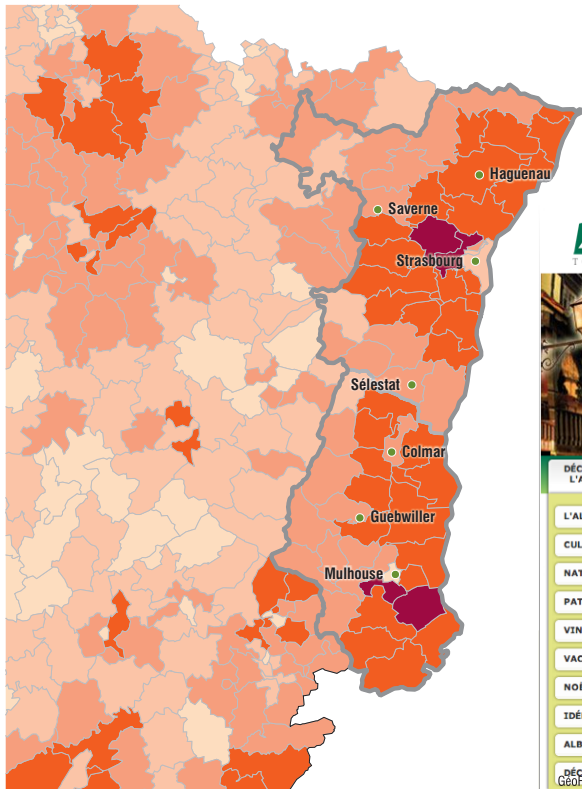
d. Les dix principaux secteurs d'activité

Secteur d'activité ²	Poids du secteur dans l'emploi salarié		Taux de variation annuel moyen de l'emploi salarié 2003-2008		Poids des effectifs salariés des 10 plus grands établissements ³	
	Région	France	Région	France	Région	Moyenne France
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	13,9	12,6	0,4	0,4	8,5	4,3
Activités scientif. et techn. ; services adm. et de soutien	10,0	11,7	-0,1	1,4	11,8	7,2
Fabrication d'autres produits industriels	8,5	7,0	-3,3	-2,7	13,4	11,2
Construction	6,4	6,2	1,4	3,1	6,5	4,7
Autres activités de services	5,1	5,8	3,0	2,2	11,8	9,3
Transports et entreposage	5,0	5,7	-1,1	0,1	24,0	17,5
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	4,7	2,1	-1,0	-1,5	38,3	27,9
Hébergement et restauration	3,9	3,7	1,0	1,6	4,9	4,7
Fabric. denrées alim., boissons et prod. à base tabac	3,2	2,3	-2,1	-1,2	20,9	18,1
Activités financières et d'assurance	2,9	3,4	-0,3	1,3	22,4	16,4

1. Hors secteurs principalement non marchands. - 2. Les secteurs d'activité sont décrits en A17, nomenclature agrégée associée à la NAF révision 2. - 3. Au 31.12.2007, hors Défense et Intérim.
Source : Insee - Estimations d'emploi localisé, Clap.

France, derrière la Franche-Comté et devant la Picardie. Les activités industrielles sont diversifiées avec notamment l'automobile, l'agroalimentaire, la mécanique et la chimie. Les entreprises sont réparties sur tout le territoire, avec quelques grands pôles : Mulhouse, Colmar et le triangle Strasbourg - Haguenau - Molsheim qui concentrent plus du quart de l'emploi industriel de la région. Avec l'Allemagne comme principal partenaire commercial, l'Alsace est la quatrième région exportatrice française. Les entreprises à capitaux étrangers restent toujours très présentes dans le secteur industriel employant plus de 40 % des salariés pour 25 % au niveau national.

In Insee, Chiffres pour l'Alsace.



Revenu fiscal médian par unité de consommation

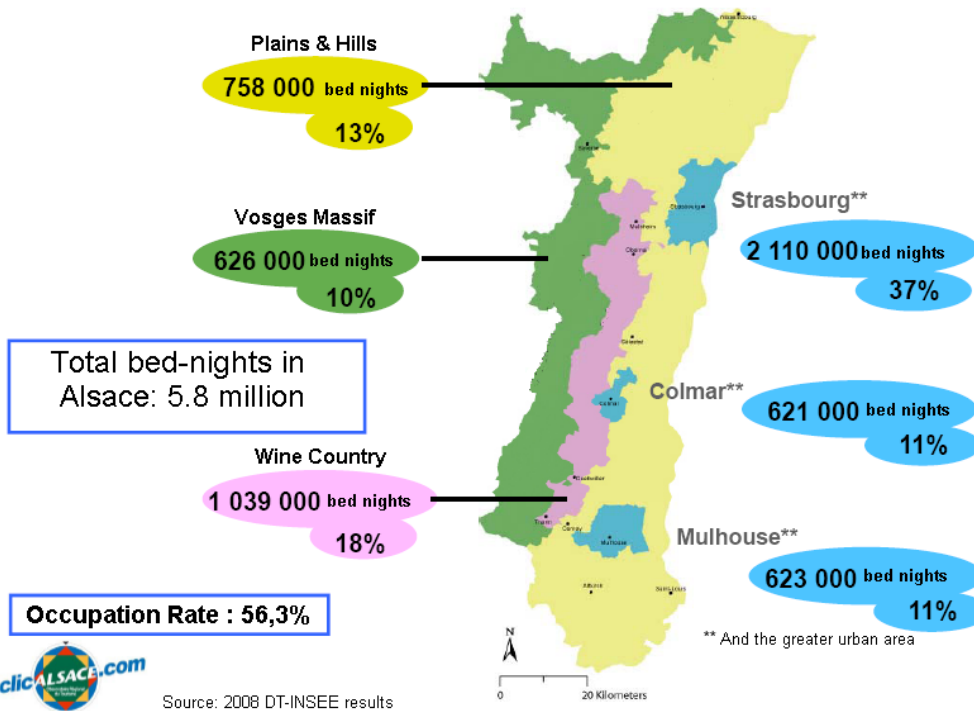
- ≥ 22 630 €
- 19 035 € - 22 630 €
- 16 835 € - 19 035 €
- 15 012 € - 16 835 €
- < 15 012 €

Limite régionale
 Limites départementales
 Limites cantonales

Richesse et pauvreté en Alsace

L'Alsace, une région touristique

Source : Insee-DGI, Revenus fiscaux des ménages.



Une activité lucrative, le tourisme...

11,5 millions, c'est le nombre total annuel de touristes en Alsace (qui passent au moins une nuit dans la région). Ils génèrent 25 millions de nuitées par an...- dont 10 millions de nuitées marchandes et 15 millions de nuitées non marchandes (en résidence secondaires, ou chez des parents ou amis)- dont 18 millions de nuitées ayant pour origine la France et 6 millions pour l'Étranger. En 2008, l'Alsace se situe au 11ème rang des régions françaises en nombre de nuitées dans l'hôtellerie avec 5,8 millions de nuitées.

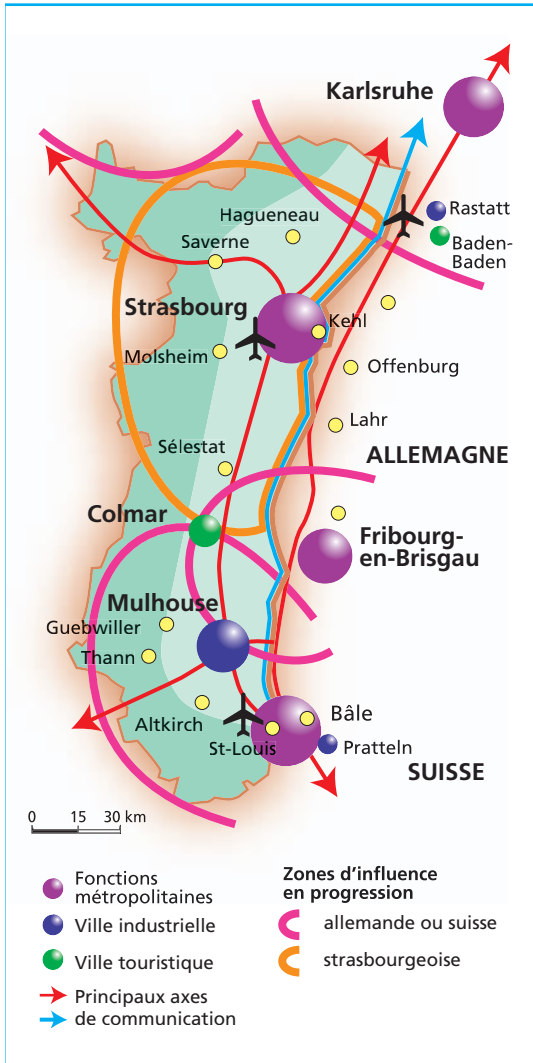
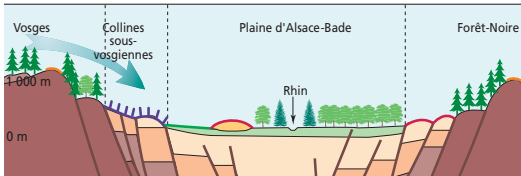
La première clientèle en terme de fréquentation est la France

qui représente 62% de parts de marché contre 38% pour les nuitées étrangères.

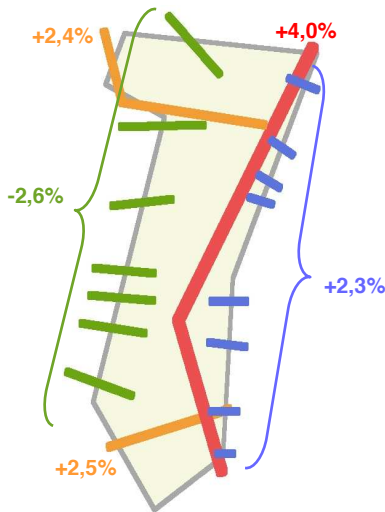
La clientèle française est plus particulièrement parisienne ou de proximité (Alsace, Lorraine et Franche-Comté). Ainsi, au niveau des régions, l'Île de France est la première région (24% des séjours) devant le Nord (12%) et l'Alsace (10%). A la frontière de l'Allemagne et de la Suisse, l'Alsace est la région française dont la part des nuitées étrangères est la plus importante (37% des nuitées hôtelières) après l'Île de France. La 1ère clientèle est l'Allemagne avec 26% des nuitées étrangères, devant la Belgique (19%).

Nombre de nuits Français	3 638 715
Nombre de nuits Etrangers	2 222 091
Total nombre de nuits	5 860 806

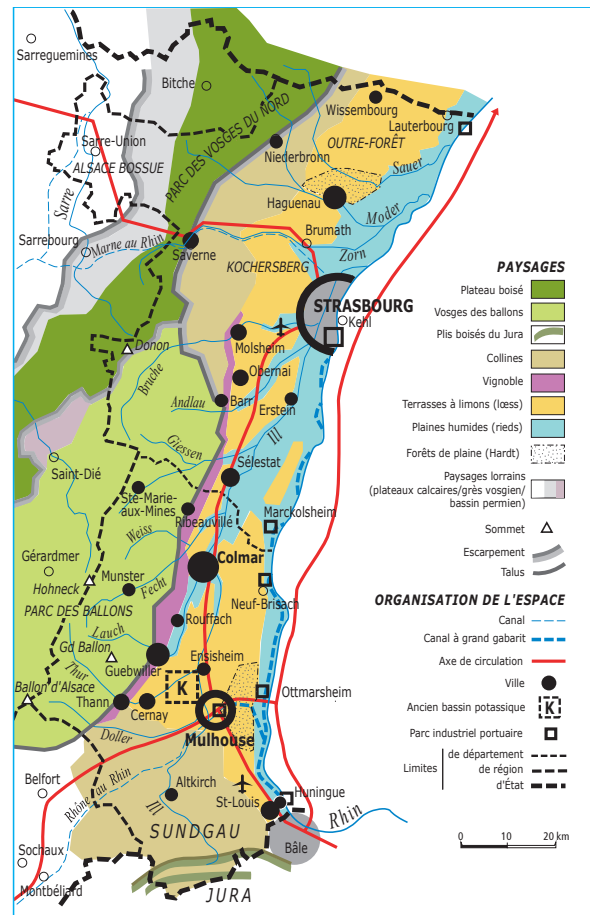
II. L'organisation de l'espace régional



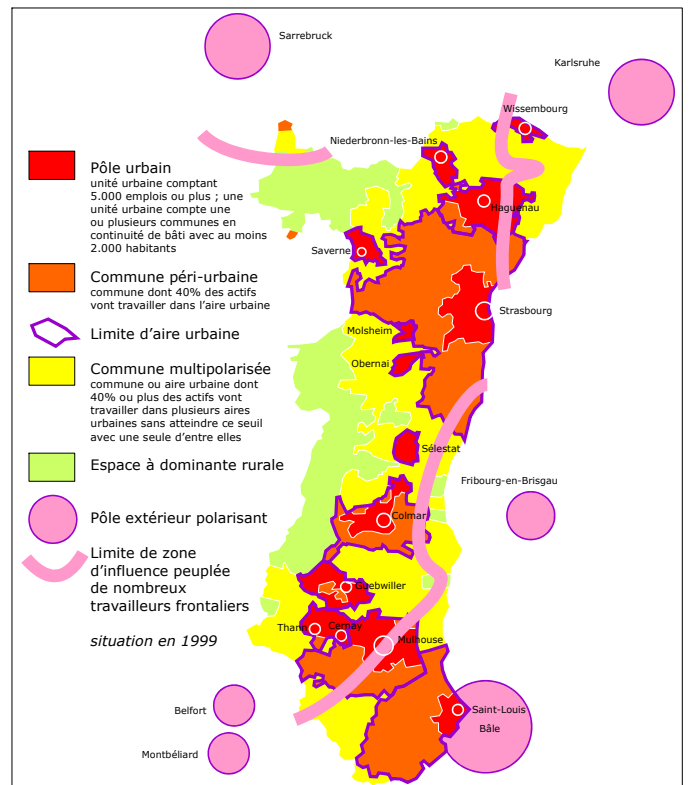
Évolution 2010/2009 du trafic tous véhicules en Alsace



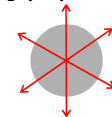
10 600 poids lourds ont circulé en moyenne sur l'A36 en 2010, en diminution de 1,9% par rapport à 2009.



Villes et agglomérations en Alsace (1999)

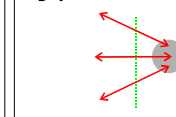


Logique polarisée



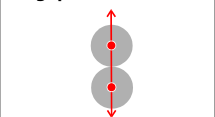
Les flux s'organisent à partir d'un centre urbain majeur.

Logique transfrontalière



La morphologie des réseaux est tournée vers les bassins d'emploi en Allemagne en Suisse.

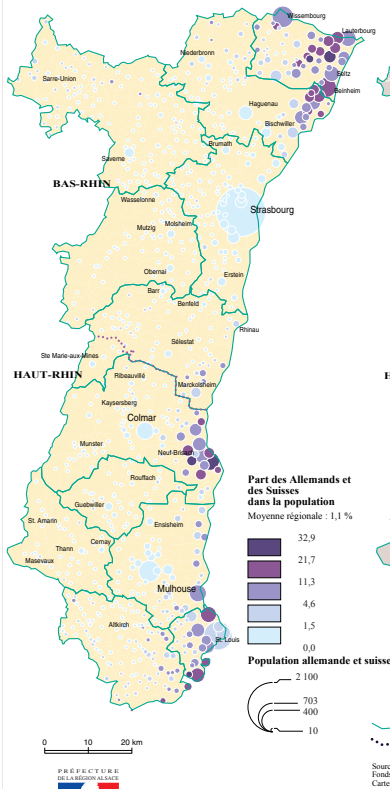
Logique autoroutière



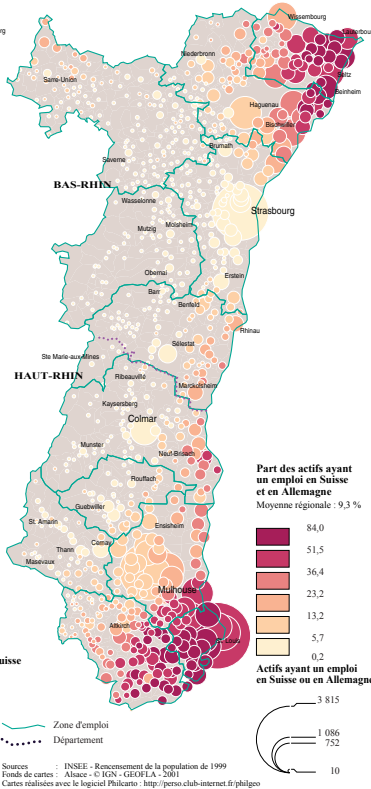
Un bassin spécifique s'organise autour de chaque diffuseur : emploi, résidence, services.

Auteur : Raymond Woessner, Uds, 2007
Source : INSEE

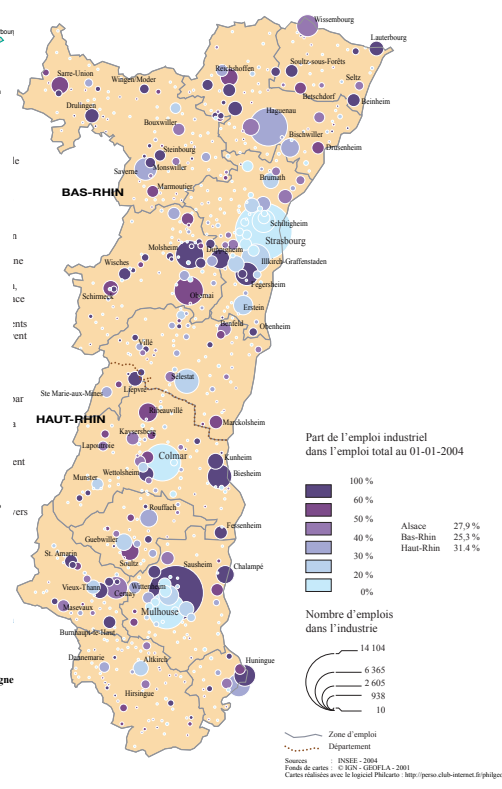
Résidents allemands et suisses en 1999



Actifs ayant un emploi en Suisse ou en Allemagne en 1999



**Emploi industriel en 2004
Un relatif équilibre sur le territoire**

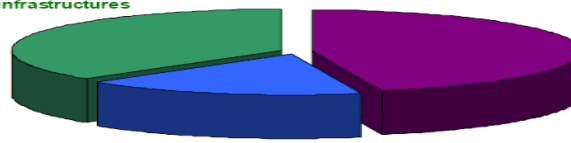


III. La Ligne à grande vitesse, un grand projet d'aménagement en Alsace

Missions de la Région Alsace

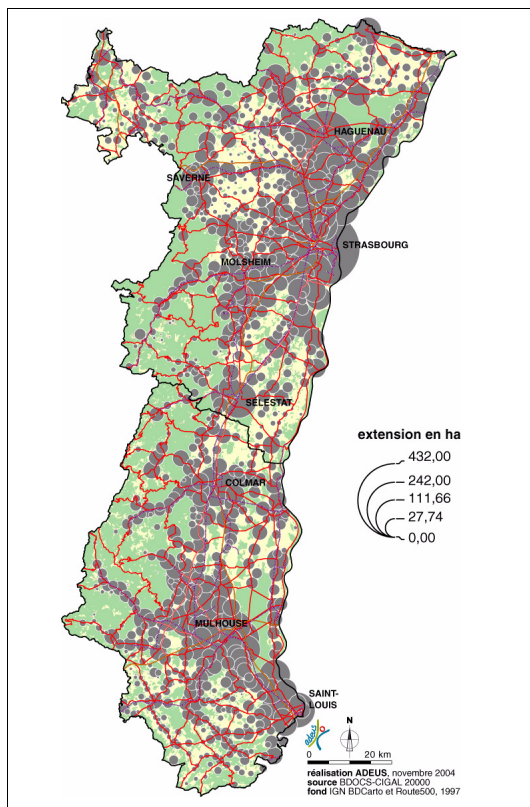
Les lois de décentralisation marquent la volonté politique d'opérer une redistribution des pouvoirs entre l'Etat et les collectivités locales avec comme objectifs une meilleure efficacité de l'action publique et le développement d'une démocratie de proximité (voir le tableau ci-dessous).

TRANSPORTS
225,9 M€ (37%)
TER, infrastructures



ECONOMIE DEVELOPPEMENT
102,1 M€ (17%)
Economie et emploi, innovation et recherche, environnement et logement, tourisme, développement des territoires, agriculture, coopération internationale

EDUCATION FORMATION
276,7 M€ (46%)
Lycées, apprentissage, formation professionnelle, sanitaire et social, culture et sport, enseignement supérieur



	État (Assemblée délibérante : Parlement)	Région (Assemblée délibérante : Conseil Régional)	Département (Assemblée délibérante : Conseil Général)	Commune (Assemblée délibérante : Conseil Municipal) - 903
Compétences principales	<ul style="list-style-type: none"> Justice Police Défense Politique étrangère Solidarité Politique économique 	<ul style="list-style-type: none"> Lycées Apprentissage Formation professionnelle Développement économique Transport ferroviaire des voyageurs Aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Collèges Action sociale Transports scolaires Aménagement rural Routes et ports départementaux 	<ul style="list-style-type: none"> Écoles maternelles et primaires Plan d'Occupation des Sols (POS) Voirie Communale État civil



Dijon : la grande vitesse au centre
 • Gare centrale réaménagée (2009)
 • Nouvelle gare TGV en perspective (horizon 2025)



Besançon : un système à deux gares
 • Nouvelle gare TGV bis (2011)
 • Réaménagement de la gare centrale de Besançon-Viotte projeté



Belfort-Montbéliard : une gare TGV pour l'aire urbaine
 • Nouvelle gare TGV bis (2011)



Mulhouse : une gare TGV dédoublée ?
 • Gare centrale réaménagée (2009)
 • Nouvelle gare TGV bis en débat

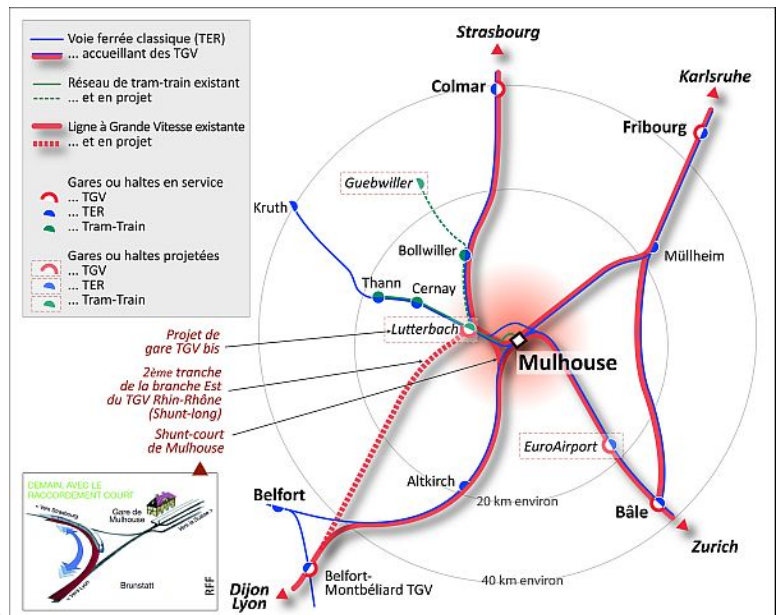
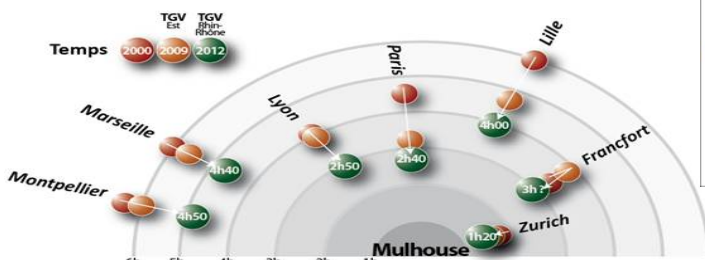
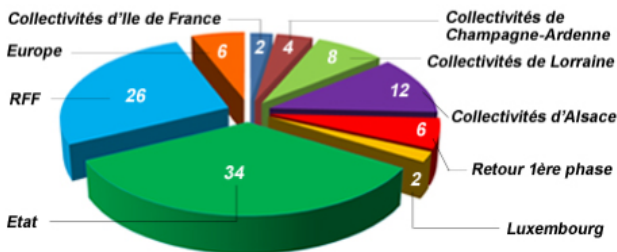
1 Un projet à découvrir
Le financement de la phase 2

Le 1er septembre 2009, l'Etat, 16 collectivités territoriales et RFF ont signé la convention relative au financement de la 2ème phase de la LGV Est européenne dont le coût est estimé à 2010 MC (HT ce 6.2008) pour 106 km de ligne à grande vitesse entre Baudrecourt (fin de la 1ère phase) en Moselle et Vendenheim (au Nord de Strasbourg). Sa mise en service est prévue en mars 2016.

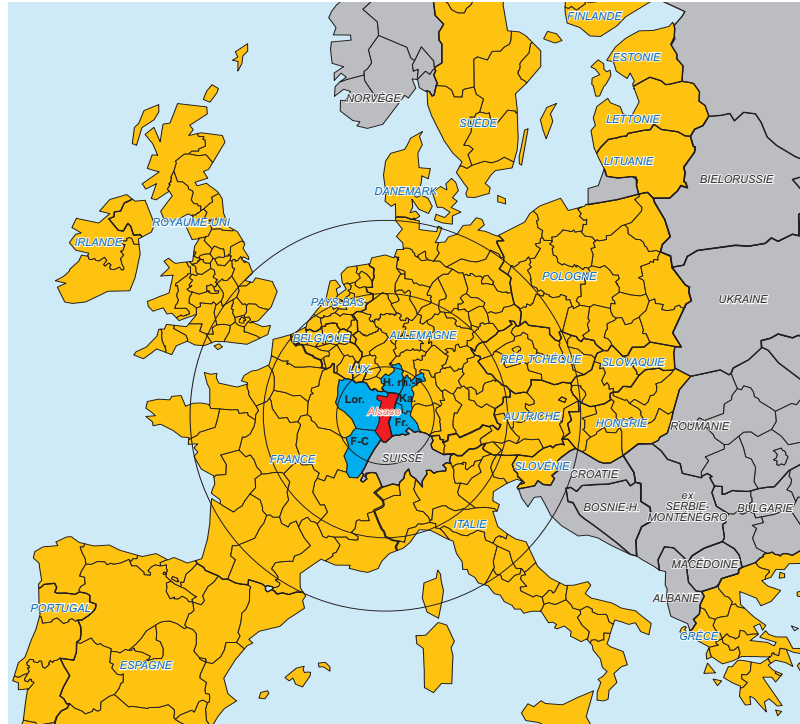
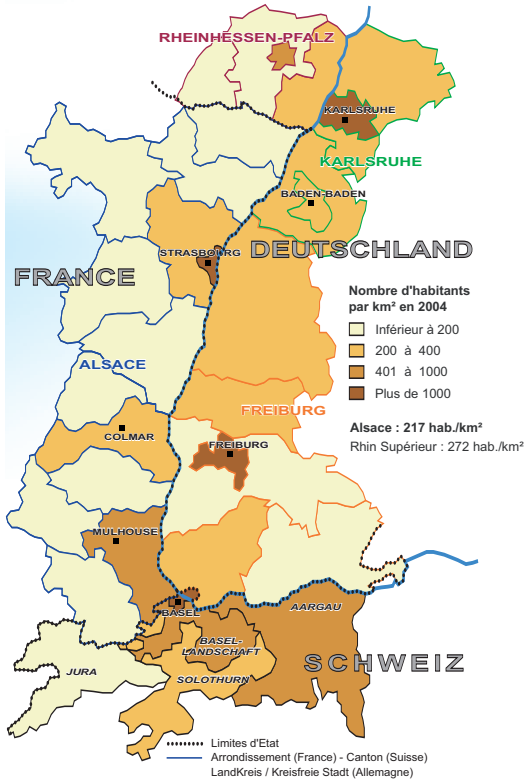
Le plan de financement associe l'Etat, 16 collectivités territoriales (les régions Ile de France, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace ; les départements de la Marne, des Ardennes, de la Meuse, de Meurthe et Moselle, de Moselle, des Vosges, du Bas Rhin, du Haut Rhin ; la communauté d'agglomération de Reims Métropole (qui reprend la participation de la ville de Reims), la communauté urbaine de Strasbourg, la communauté d'agglomération de Mulhouse et la Ville de Colmar ; le Grand Duché de Luxembourg, l'Union européenne et Réseau Ferré de France.

Alsace

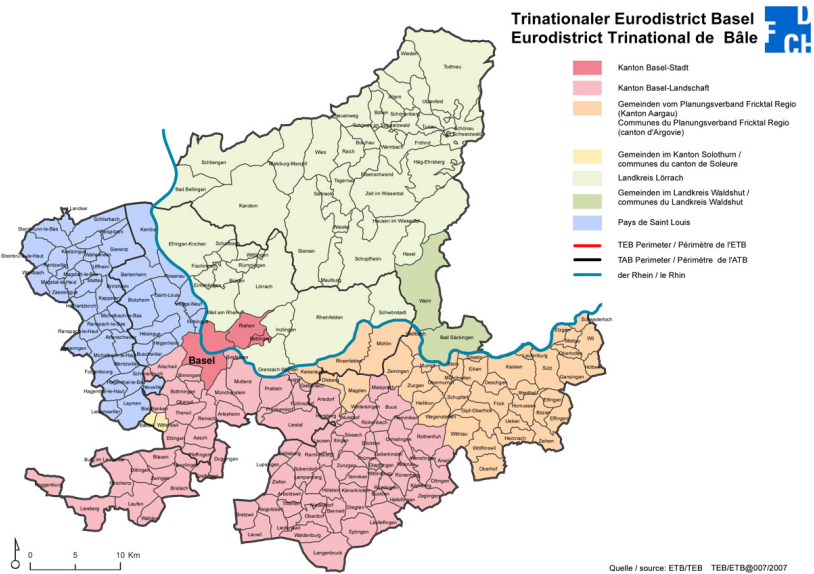
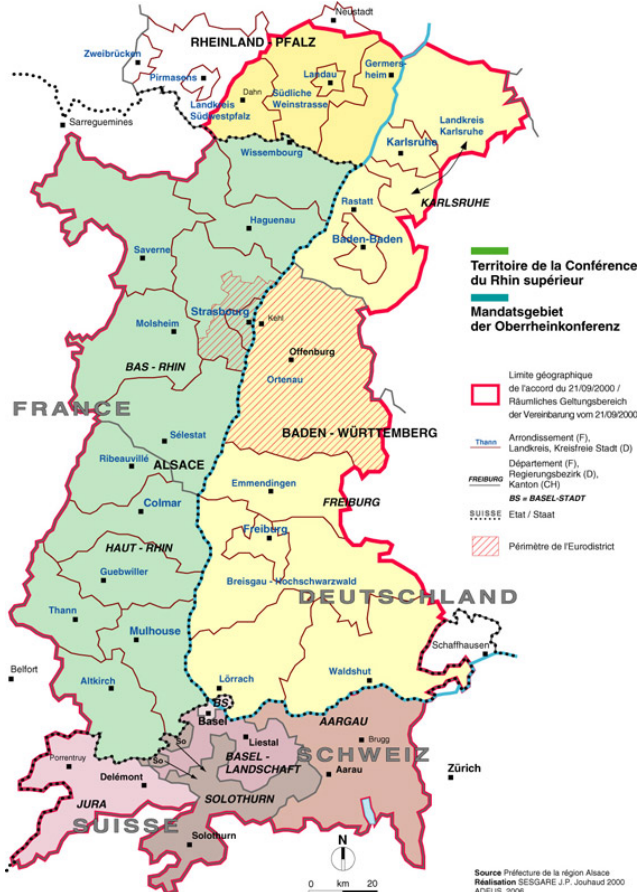
Conseil régional	95,58	4,76%
Conseil général du Bas-Rhin	59,00	2,94%
Communauté urbaine de Strasbourg	51,92	2,58%
Conseil général du Haut-Rhin	20,53	1,02%
Communauté d'agglomération de Colmar	3,07	0,15%
L'agglomération de Mulhouse	5,90	0,29%
Total Alsace	236	11,74%



IV. Quelle est la place de la Région Alsace en France et en Europe ? Quels sont les enjeux de son développement futur ?



L'Union européenne (UE) composée de 27 pays, couvre 4,32 millions de km² et compte 505 millions d'habitants. L'Alsace est plus étendue que deux pays entiers : Malte et le Luxembourg. Elle fait partie des 35 régions plus proches du centre de l'Europe que des capitales de leur pays. Ce centre situé par l'IGN au sommet d'une colline du canton de Gelnhausen en Hesse se trouve à 261 km de Strasbourg. L'Alsace est entourée d'une part de 5 régions appartenant à l'espace communautaire : Franche-Comté et Lorraine en France, Hesse rhénane-Palatinat, Karlsruhe et Fribourg en Allemagne. D'autre part, elle est frontalière de deux régions suisses, l'Espace Mittelland et la Suisse du nord-ouest. Enfin, l'Alsace est membre de l'espace trinational du Rhin supérieur composé, outre la région, de cinq cantons suisses, du Pays de Bade et d'une partie sud-est du Palatinat.



Les pôles de compétitivité en France et en Alsace

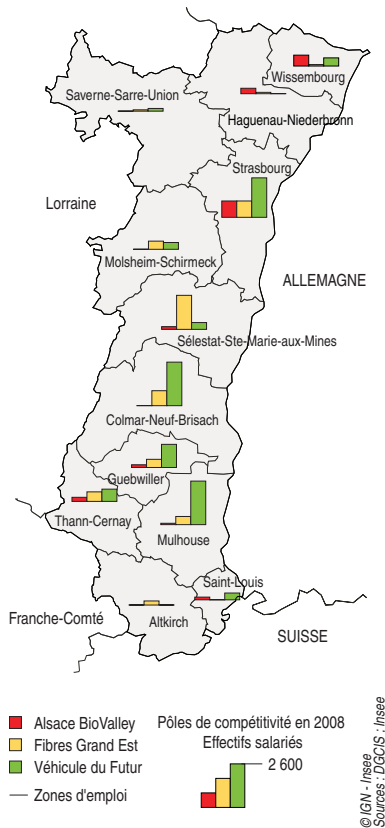
Fin 2008, 71 pôles de compétitivité sont labellisés en France. Ils comptent 6 800 établissements employant 815 000 salariés, dont 275 000 cadres ou professions intellectuelles supérieures. Ces établissements sont membres d'au moins un pôle de compétitivité (5 900 fin 2007). Ils représentent 3,5 % de l'emploi salarié total. Plus de 70 % des emplois se situent dans l'industrie, pour 10 % dans la filière des activités spécialisées, scientifiques et techniques et pour 6 % dans l'information et la communication. Les pôles sont davantage présents dans les secteurs industriels à haute intensité technologique et dans les services à forte intensité de connaissance.

En Alsace, 148 établissements sont membres de trois pôles de compétitivité. Les effectifs des 144 établissements employeurs représentent 9 % des salariés de la sphère productive. Ces établissements sont diversement répartis sur le territoire régional. La part de leurs effectifs varie de 2% à 30%, selon les zones d'emploi.

En 2010, l'Alsace compte cinq pôles de compétitivité : Alsace BioValley, Fibres Grand Est, Véhicule du Futur, Alsace Energivie et Hydreos. Les effectifs des établissements membres des pôles représentent 13,2 % de l'emploi industriel dans la région en 2008.

In *Chiffres pour l'Alsace*, n°15, février 2011, « Pôles de compétitivité en Alsace »

Effectifs salariés dans les pôles de compétitivité en 2008



TERRITOIRES & VIE DURABLE

AMÉNAGEMENT GLOBAL PENSER LA VILLE AUTREMENT

AVEC L'APPUI DE LA RÉGION ALSACE, LES COMMUNES RAISONNENT EN AMÉNAGEMENT GLOBAL ET À LONG TERME. L'EXEMPLE DE FELLERING, DANS LE HAUT-RHIN.



LE MAIRE DE FELLERING, ANNICK LUTTENBACHER, VEUT DONNER UN COUP DE JEUNE À UN QUARTIER CENTRAL DE LA COMMUNE



67 628

C'est le nombre d'habitants que comprend le pays Thur-Doller, l'un des plus actifs de la région : textile, chimie, mécanique et plasturgie.

486

La superficie du pays Thur-Doller s'étend sur 486 km². Il est traversé dans son intégralité par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

49

De Cernay à Masevaux en passant par Thann et Saint-Amarin, le territoire regroupe 49 communes et 4 communautés de communes.

ENTRE COMMUNES ET TERRITOIRES

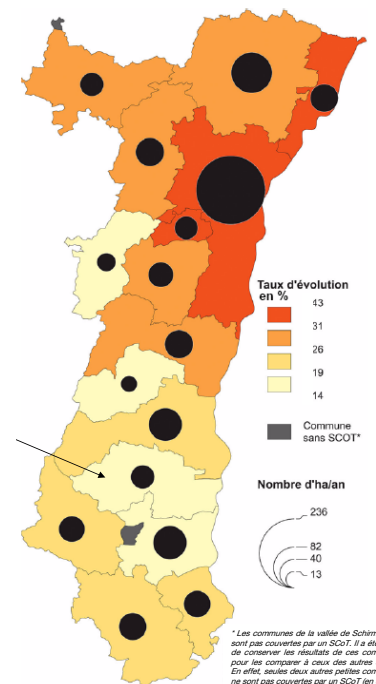
→ Depuis le 1^{er} janvier 2011, le dispositif en faveur des communes est simplifié dans le cadre du Projet Global d'Aménagement (PGA). Le but : penser la ville autrement, de façon globale, hiérarchiser les priorités et rationaliser ainsi les dépenses. La Région Alsace soutient les études préalables au PGA (de 20 à 80 % du montant de ces études avec un plafond à 50 000 euros). A une échelle plus large, celle d'un Pays, la Région Alsace met en œuvre la Convention Intégrée de Développement Durable (CIDD). Objectif : créer une dynamique de projets autour des acteurs locaux. Enfin, la Région Alsace accompagne la mise en œuvre des Schémas de Co-hérence Territoriale (SCOT) en lien avec les orientations du Grenelle de l'Environnement.

mise en place d'une mobilité douce - vélos, piétons - autour du cœur de village. » L'étude préalable à l'aménagement urbain est financée par la Région Alsace dans le cadre du Projet Global d'Aménagement (PGA) à hauteur de 16 560 euros, ce qui représente 40 % du coût total de l'étude. L'objectif est de mieux cibler les investissements dans une logique plus qualitative. En clair, privilégier le réaménagement des centres villes par rapport aux extensions urbaines sur le territoire régional. En Alsace, où la population devrait croître de 200 000 personnes d'ici 2030, ces réflexions sont capitales. ■

★ **Contact Région**
 ▶ Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
 Tél. 03 88 15 69 97

Extrait de la revue *Région Alsace*, n°56, Septembre - octobre 2001.

Consommation foncière par SCOT et évolution de la tache urbaine - 1982-2000



* Les communes de la vallée de Schirmeck ne sont pas couvertes par un SCOT. Il a été choisi de conserver les résultats de ces communes pour les comparer à ceux des autres SCOTs. En effet, seules deux autres petites communes ne sont pas couvertes par un SCOT (en gris sur la carte) et s'intègrent aux résultats.